

TIC de santé : « Mettons ensemble un terme au retard français ! »



Jérôme Duvernois, Président de la fédération LESISS - L'une des deux organisations cofondatrices - apporte pour la Presse Parlementaire quelques précisions sur la genèse et les objectifs du GETICS

L'acronyme claque comme un coup de fouet, mais le GETICS poursuit pourtant des objectifs pacifiques ! Le Groupement des Entreprises des Technologies de l'Information et de la Communication de Santé est en effet issu de la dynamique impulsée par les deux principales organisations d'industriels spécialisés dans les TIC pour les domaines de la santé et de l'autonomie. Présentée lors d'une conférence de presse le 25 septembre dernier, cette initiative affiche des objectifs ambitieux, au nombre desquels la création d'une filière industrielle dédiée.

PP - Avant tout, quelles raisons vous ont poussées à lancer cette initiative ?

JD - La création du GETICS n'est que l'une des conséquences concrètes de l'accord stratégique scellé en juillet dernier avec nos partenaires du SNITEM. Je rappelle au passage qu'à elles seules, nos deux organisations représentent près de 300 entreprises, et plus de 80% des industries spécialisées exerçant sur notre territoire dans le domaine des TIC de santé. Nous sommes donc pleinement légitimes pour accompagner la dynamique dont la France a besoin afin de combler son retard dans ce domaine. C'est d'ailleurs pour combler ce retard que nous travaillons à la constitution d'une filière industrielle dédiée, avec une feuille de route aux objectifs bien définis. Il s'agit d'abord d'amplifier les travaux de standardisation et d'inciter l'Etat à en imposer les résultats. Il convient ensuite, pour mettre fin aux dispendieux et inutiles saupoudrages d'argent public,

d'encourager dans une approche interministérielle la mise en œuvre de programmes pluriannuels ancrés dans une vision cohérente des enjeux. La création d'un pôle de compétitivité dédié aux TIC de Santé est par ailleurs à l'étude, qui soutiendra les capacités d'innovation des acteurs impliqués, notamment des PME. Enfin, une accélération du rapprochement entre académiques et industriels permettra de renforcer le pragmatisme des filières de formation supérieure. Ces objectifs sont ambitieux, mais les travaux de préparation que nous avons engagés depuis dix-huit mois, avant même que l'idée du GETICS ne vienne à ses initiateurs, ont permis de préparer le terrain.

PP - Vous évoquez un «retard français» en matière de TIC de santé, mais n'est-ce pas un abus de langage ?

JD : Croyez bien que je le souhaiterais ! A ce sujet, rappelons que si notre pays est toujours une référence mondiale en matière d'excellence médicale, c'est l'image d'un système de santé sur la première marche du podium mondial qui relève de l'abus de langage. Notre système se trouve en effet, comme dans bien des pays industrialisés, en grand danger. A l'évidence, son adaptation passera par notre capacité à généraliser les équipements communicants et les technologies d'information. Or, au risque de susciter une pointe d'agacement chez certains de vos lecteurs, je ne peux malheureusement que confirmer un constat alarmant : la France est dans ce domaine engluée dans les profondeurs du classement. Les systèmes de gestion de production de soins, les dossiers de santé électroniques sont diffusés à dose homéopathique. Ainsi, notre pays arrive en queue de peloton européen en terme d'équipement d'imagerie par résonance magnétique avec à peine plus de un IRM pour 157,000 habitants. En Espagne ce ratio est de 1 pour 80,000 et chez nos partenaires allemands de 1 pour 47,000. Ces retards ne sont pas dus à une carence technologique, ou à un manque de dynamisme des industriels exerçant dans

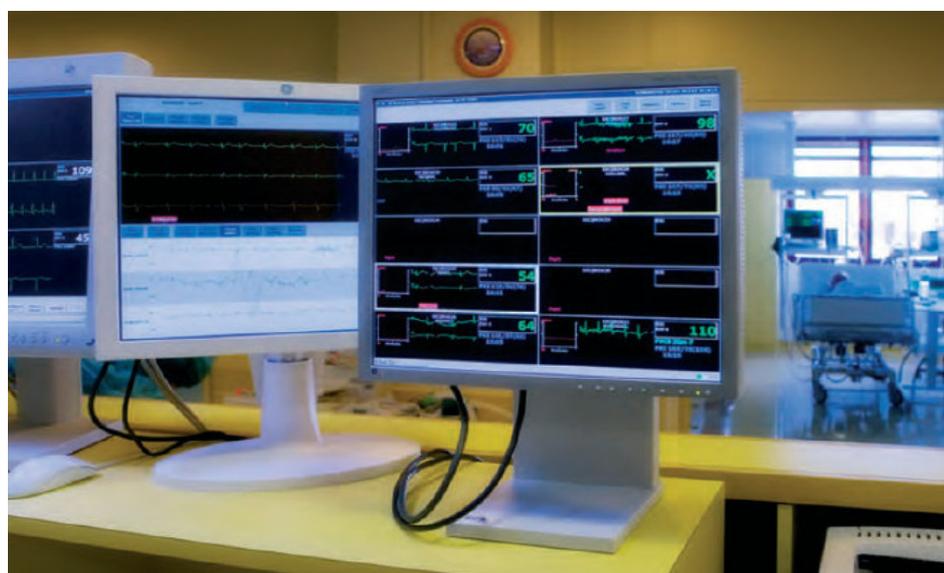
notre territoire. Ils résultent d'une part d'un manque de prise de conscience des enjeux par les responsables politiques, d'autre part d'une gestion « en père tranquille » des TIC de santé et sans réelle vision prospective, régulièrement pointée par de nombreux rapports des services spécialisés de l'Etat. Ce n'est donc pas en niant ce retard que nous parviendrons collectivement à le combler, mais bien en l'admettant, et en relevant tous ensemble les manches. Du côté des industriels la création du GETICS, appelé à rassembler au-delà des deux organisations fondatrices, participe de cette volonté.

PP - Justement, concernant le DMP vous venez de publier une note particulièrement caustique. Pourquoi une telle vision critique ?

JD - Permettez-moi simplement de rappeler que ce n'est pas nous qui avons qualifié le DMP de « dossier au point mort » Pour le reste la Cour des comptes, une commission d'audit diligentée par la ministre ainsi qu'une mission parlementaire sont actuellement à l'œuvre pour ausculter ce projet en grande difficulté. Laissons ces corps de contrôle enquêter et rendre leurs conclusions, qui s'inspireront peut-être des recommandations que nous avons formulées dans cette note du GETICS.

PP - En ce début de législature, quel vœu formulez-vous pour l'actuel quinquennat ?

JD - Celui de voir le marché des TIC santé et autonomie sortir de l'ornière dans laquelle il est maintenu depuis 15 ans, et prospérer au service de l'intérêt collectif. C'est donc un challenge que les industriels et l'Etat, aux côtés des professionnels concernés et des usagers du système de santé doivent relever. Au demeurant n'oublions pas qu'au delà de l'enjeu sociétal, c'est à la croissance dont la France a besoin que cette prospérité profitera.



Une puissante filière industrielle des TIC au chevet de la fracture sanitaire

Yannick MOTEL - Délégué général, LESISS

Les Entreprises des Systèmes d'Information Sanitaires et Sociaux www.lesiss.org

« Notre système de santé traverse une triple crise : une crise financière, une crise de performance, une crise de confiance »

Nicolas Sarkozy - Convention santé de l'UMP, juin 2006.



Une fracture sanitaire insidieuse

Comme vient de le rappeler le Comité d'alerte au début du mois de juin en dénonçant un dépassement important des objectifs de dépenses de santé votés par le Parlement, le constat formulé l'an dernier par le Président de la République alors qu'il était en campagne apparaît rétrospectivement visionnaire. D'autant qu'à ce triptyque préoccupant il faut objectivement ajouter un quatrième volet : une crise *sanitaire*. Crise sanitaire latente qui se traduit déjà dans les faits par une offre de prestations de santé, non pas à deux niveaux mais à trois, voire à quatre vitesses. Selon que le patient a des possibilités d'accès aux professionnels exerçant en secteur optionnel, selon les régions, selon les politiques locales portées par les ARH ou selon le dynamisme des collectivités territoriales. Ainsi, pour disposer d'un encadrement de santé optimisé, incluant au-delà de l'offre de soins une meilleure gestion de la prévention et du bien-être, mieux vaut être cadre retraité à Nice que simple ouvrier dans le département de la Manche. A cet égard, mieux

vaudrait qu'élus et responsables politiques ne se bercent pas d'illusions concernant cette fracture sanitaire insidieuse. Si des décisions énergiques ne sont pas prises dès le début de cette législature le pire est à venir car cette fracture s'élargira, et très vite.

Après la fracture, la cassure ?

Dans l'urgence, la question des dérives budgétaires sera momentanément réglée grâce à une pratique désormais bien rôdée depuis trois décennies : pressions ponctuelles sur certains honoraires médicaux et minoration des remboursements de soins aux patients. Pour efficaces qu'elles soient à court terme, il est clair que ces dispositions ne régleront en rien la question de fond, et relèveront d'un emplâtre sur une jambe en fibres de carbone. Les grands enjeux sont en effet – phénomène mondial – liés aux réponses adaptées à une évolution démographique sans précédent chez les patients, et mécaniquement à un accroissement de la demande de prise en charge. Cette évolution saisissante est d'autant plus grave qu'elle est amplifiée par une diminution proportionnelle des personnels de santé ; un seul chiffre : en 2015 – demain – plus de 40% des personnels hospitaliers seront partis à la retraite. Si donc des dispositions structurelles ne sont pas très vite engagées, la fracture deviendra cassure, avec un cortège de conséquences trop prévisibles.

Une montée en puissance mondiale des TIC santé et inclusion

Comment éviter de coûteux déplacements, accélérer la délégation de tâches, permettre aux patients de bénéficier de thérapies adaptées délivrées dans leur environnement familial, assurer un contrôle efficace des besoins des personnes dépendantes à leur domicile ? C'est à

ces questions essentielles que doivent répondre les décideurs politiques dans le monde entier. Les technologies d'information et de communication et les dispositifs embarqués ou implantés constituent l'ossature d'un système de santé rénové au service de tous : consommateurs de bien-être, patients, professionnels libéraux ou en établissements. Les grands pays industrialisés ne s'y trompent pas, qui investissent massivement dans ces technologies au service d'un nouveau paradigme de politique de santé articulé autour de trois grands axes : éducation, prévention, prise en charge distante. Et la France ?

Une filière industrielle puissante est indispensable !

En matière d'offre de santé, l'ouverture des frontières et le passage au consumérisme n'est plus désormais qu'une question de temps. Très vite – ils le font déjà pour certaines spécialités – les consommateurs européens se tourneront naturellement vers les régions les mieux pourvues en technologies adaptées. A cet égard la France dispose de nombreux atouts pour rattraper son retard : un tissu d'entreprises spécialisées innovantes représentées par deux organisations bien structurées (LESISS et SNITEM) ; des investisseurs prêts à assurer leurs responsabilités ; des professionnels de santé disposés à soutenir une dynamique de changement – l'attitude de la Fédération des Hôpitaux de France est à cet égard exemplaire ; des patients prêts à adapter leurs comportements. La balle est donc dans le camp des décideurs politiques, qui devront toutefois décider très vite.

Car ne tergiversons pas : en matière de TIC au service d'un système de santé modernisé, sans une rupture claire et rapide avec le pilotage approximatif de ces 15 dernières années, et sans la constitution d'une puissante filière industrielle exportatrice, génératrice de valeur et d'emplois qualifiés, le retard de la France deviendra dramatique. Ensemble, nous pouvons relever ce défi !